

Joyeuse annonce

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **94 (1966)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-234451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

man ». Tous les élèves ont dit, en peu de mots enrobés dans de tortueuses phrases, qu'ils aiment bien leur maman. Une seule fillette l'a oublié, Suzette, et c'est le dernier travail que le maître lit à haute voix :

« Ma maman travaille tout le temps. D'une main elle pèle les pommes de terre, de l'autre elle écrit à grand-maman, de l'autre elle raccommode les chaussettes des frères, de l'autre elle prépare le biberon du bébé, de l'autre elle traite Biquette, de l'autre elle sème du cerfeuil, de l'autre elle casse la glace sur la fontaine, de l'autre elle bat le beurre, de l'autre elle prépare du bouillon blanc pour papa qui tousse, de l'autre elle lave la vaisselle, de l'autre, elle panosse.

» Puis elle nous envoie au lit. »

Un grand éclat de rire court dans la classe. Suzette a envie de pleurer.

Mais le maître dit :

— C'est Suzette qui a fait la meilleure composition ; viens chercher la petite sirène, tu l'as bien méritée !

Suzette prend de ses mains tremblantes la précieuse statuette et s'en va.

« Bien méritée » ! Elle n'a pas compris pourquoi !

Joyeuse annonce

« Chien à vendre, avec manteau et violon. »

Mais, ce chien est peut-être... frileux et... musicien !

SI VOUS ALLEZ...

... à Granges, vous vous rendrez probablement à l'église. C'est là que vers 1450, deux personnes de Granges fondèrent une chapelle, pour le repos de leur âme sans doute.

C'était Pierre Juanier, prêtre, et son frère, Jacques Juanier. Cela n'a pas suffi pour leur éviter un jugement, probablement de l'Inquisition, car deux ou trois ans plus tard, on ne sait pour quelle raison, ces deux pieux donateurs furent horriblement exécutés : le laïc par les flammes sur le bûcher, et Pierre eut la tête tranchée, sans doute à cause de son caractère religieux.

L'ignominie devait être profonde, puisque même une sœur répudia la succession, mais à teneur du droit de honte, les biens des condamnés tombèrent aux mains de Louis, duc de Savoie et roi de Chypre, qui en fit don à un certain Jaquet Fiedvaulx.

On dit que l'ingratitude est monnaie courante actuellement. Nous ne voulons pas le contester, mais ce sentiment n'était pas inconnu autrefois.

Ad. Decollogny.